DLP 16-10-80 0585224

N° 200 du 14 OCTOBRE 1980

PUBLICATION PÉRIODIQUE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL :

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES

Ces champignons passent l'hiver sous forme de périthèces à l'intérieur des feuilles. Au printemps ces périthèces libèrent des ascospores responsables des contaminations primaires.

Afin de réduire ou de retarder les attaques au printemps 81, il est conseillé d'effectuer un traitement du feuillage en utilisant :

1) soit après la récolte et avant la chute des feuilles, Benomyl, Carbendazime ou Thiophanate méthyl si ces matières actives n'ont pas déjà été utilisées.

2) soit au tout début de la chute des feuilles, une solution de perlurée (11 à 12 Kg/hl)

3) soit après la chute des feuilles, une solution de perlurée (12 Kg/hl) ou une solution de colorants nitrés (600 g/hl).

TRAITEMENTS DES FRUITS

Respecter scrupuleuseument la législation afin d'éviter tout risque de résidus impropres à la consommation. Sont autorisés :

- sur pommes et poires : les produits à base de thiabendazole (270 à 280 g de M.A./hl en trempage, 90 g de M.A./hl en pulvérisation), et à base de benomyl (Benlate) (50 g de M.A./hl).

BACTERIOSE DU CERISIER

Pour limiter les risques d'infections sur les variétés sensibles il est conseillé d'appliquer, durant et après la chute des feuilles, deux traitements cupriques (125 g de cuivre métal/hl) à 2 à 3 semaines d'intervalle.

BACTERIOSE DU POIRIER

Dans ce cas aussi il est conseillé d'effectuer deux traitements cupriques (au début et à la fin de la chute des feuilles) mais à la dose de 250 g de cuivre métal/hl.

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER

Nous rappelons que les traitements cupriques (125 g/hl) doivent être répétés tous les 10 à 12 jours durant la période de la chute des feuilles.

P387

GRANDES CULTURES

GROSSE ALTISE DU COLZA

Nous rappelons que les colzas sont sensibles à ce parasite de la levée jusqu'au stade "2 feuilles vraies" et qu'il faut intervenir lorsqu'une plante sur quatre présente des morsures.

CLIMATOLOGIE

LE PRINTEMPS 1980 (mars, avril, mai)

Caractères généraux à Lyon-Bron (météorologie nationale) et comparaison avec l'année précédente et la série 1922-79 :

	1980	1979	Période 1922 1979 moyenne	Période 1922 1979 extrêmes
Température moyenne	9°68	10°75	10°89	13°77 (1945) et 9°11 (1970)
Hauteur d'eau en mm	191,5	191,0	190,5	70,0 (1976) et 363,6 (1930)
Nb jours de précipitat,	44	58	39	21 (1953 et 55) et 58 (1979)
Insolation (1926-79)	471 h	522 h	592 h	771 h (1953) et 386 h (1930)

En résumé : printemps franchement froid mais modérement pluvieux (comme en 1979) mais avec une fréquence de pluies beaucoup moins excédentaire, et très faiblement ensoleillé.

Températures : déficit généralisé particulièrement en avril (- 1°7), mais au cours duquel, comme déjà en 1978, le thermomètre n'a jamais dépassé 20°. Du fait de la date assez précoce de la dernière gelée (11 avril) vis à vis du retard végétatif, il n'y a eu que très peu de dégâts cette année malgré un enneigement très tardif à moyenne altitude.

Précipitation : suivis d'un mois de mai normalement arrosé, les écarts de mars (+ 34 mm) et d'avril (- 29 mm) s'équilibrent sensiblement. Le total de la saison se trouve ainsi très proche de la moyenne, comme en 1979. Aucune forte précipitation (maximum de 13 mm 4 le 28 mai)

Insolation : elle présente un des déficits les plus importants de la série 1926-80 seul le mois d'avril approche de la moyenne (-9 heures), les deux autres mois présentant des déficits de l'ordre de 55 heures.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
RHONE-ALPES

R. GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le directeur-Gérant : J. THIAULT
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD